

GRÉSY-SUR-ISÈRE



ANNÉE
2022



Le mot du Maire

François GAUDIN

Chères Grésiliennes, chers Grésiliens,

C'est avec un grand plaisir que je rédige ces quelques lignes en ce début d'année 2023 pour vous présenter, en mon nom mais également en celui de l'ensemble des membres du conseil municipal, tous nos vœux pour cette nouvelle année.

Notre période actuelle est malheureusement marquée par une forte inquiétude légitime de nos concitoyens face à une situation internationale et nationale qui s'est fortement dégradée en 2022.

Les nombreuses crises géo politiques et la situation climatique, sur les cinq continents, de l'Iran à l'Ukraine ont de nombreuses conséquences sur notre sécurité. Elles entraînent une dégradation de la situation économique en particulier avec la hausse du coût de l'énergie et, plus globalement, une inflation importante sur les produits de première nécessité.

Plus inquiétant encore à mon sens est le ressenti que nous constatons chez bon nombre de nos concitoyens concernant une irritation, un agacement et une perte de confiance envers les décideurs nationaux qui parfois conduisent bon nombre d'entre nous à avoir une tentation de repli et d'individualisme.

Cette situation nous oblige, nous élus municipaux, à être encore plus présents pour préserver notre qualité de vie locale. Pour cela, vous pouvez compter sur l'engagement quotidien de l'ensemble de l'équipe municipale et des agents de la collectivité pour faire face à ce défi de maintien des services à la population dans une période où nos financements se réduisent et où le coût de l'énergie grève fortement nos capacités d'investissement.

Face à cette situation inédite, j'invite tous les utilisateurs des bâtiments publics à redoubler d'attention dans l'utilisation quotidienne de nos équipements, notamment en matière de lumière pour éviter de trop grever nos budgets.

En 2023, la municipalité continuera d'apporter son soutien aux associations du village garantes du lien social entre nos habitants et nous allons chercher à développer plusieurs projets pour faciliter la vie de nos habitants.

2023 sera fortement marquée par le projet de regroupement des professionnels de santé avec le choix de l'architecte, la réalisation de l'avant projet définitif et le lancement des procédures administratives, puis des travaux. Ce vaste projet qui va se concentrer autour de l'Espace Jean Ballaz, va nécessiter la réorganisation et le déménagement de plusieurs services comme la cantine scolaire ou encore la bibliothèque municipale.

Dans l'attente de se retrouver pour échanger et travailler ensemble pour l'avenir de notre village, je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin.

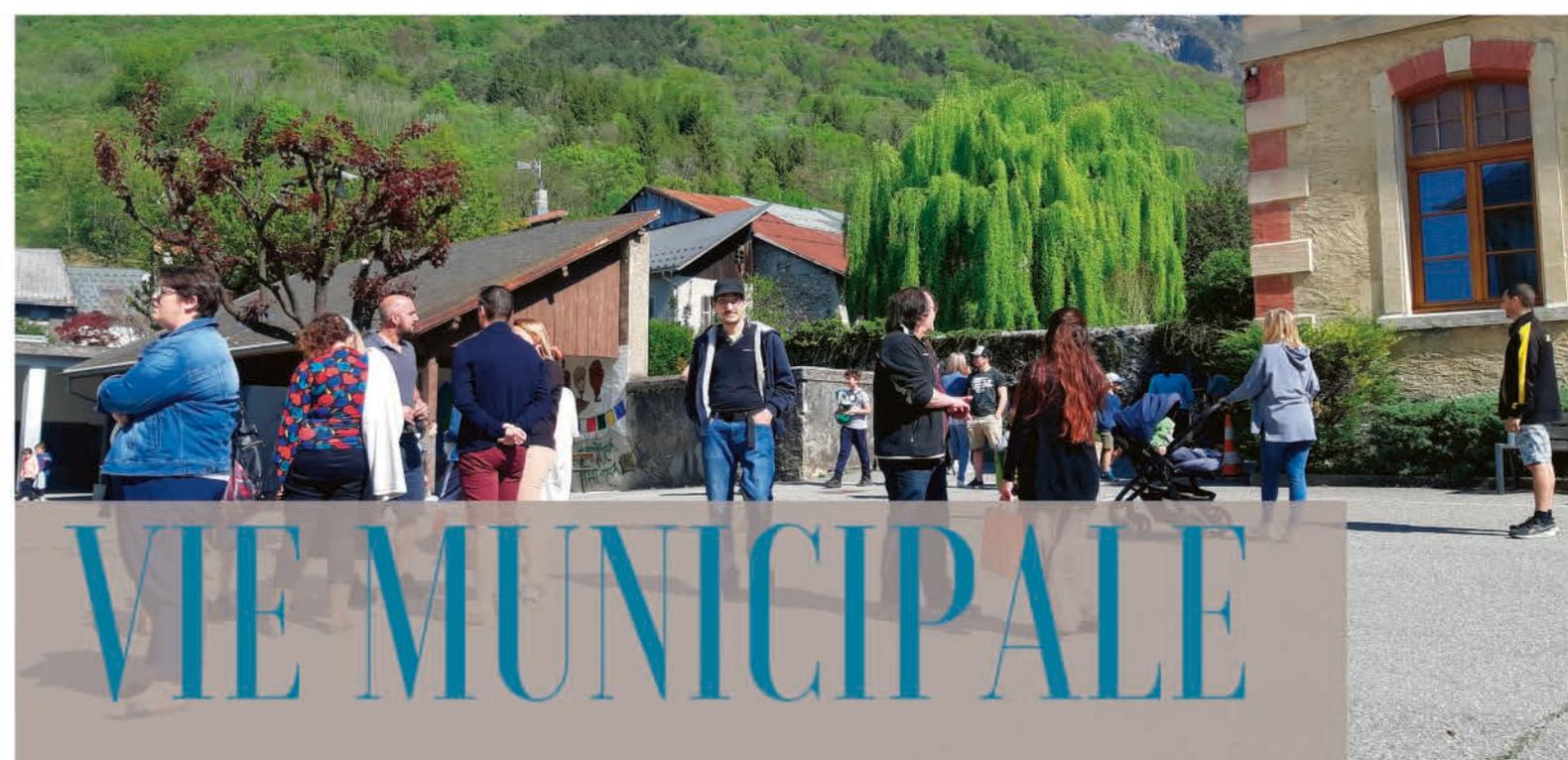
François GAUDIN

Maire de Grésy-sur-Isère & Vice-président d'Arlysière

AU SOMMAIRE

Vie municipale.....	P. 3
Vie de village.....	P. 4
Vie scolaire.....	P. 6
Urbanisme et travaux.....	P.10
Projets.....	P. 11
Partenariat.....	P. 15
Budget 2021.....	P. 16
Vie de caserne.....	P. 17
Environnement.....	P. 18
Vie associative.....	P. 20
Vie quotidienne.....	P. 39
Partenaires du bulletin.....	P. 43
Plan du village.....	P. 46
Communication	P. 48





VOS ÉLUS MUNICIPAUX

- François GAUDIN, Maire & Vice-Président ARLYSERE
- Christophe METGE, 1er adjoint - Travaux, environnement et bibliothèque
- Véronique VIANEY, 2eme adjointe - Affaires sociales, économie, associations et animation
- Frank VIALET, 3eme adjoint - Urbanisme et ingénierie des travaux
- Emmanuelle DUMOND, 4eme adjointe - Affaires scolaires, patrimoine et communication
- Patrick AVRILLIER, conseiller délégué - Sécurité des biens et des personnes, accessibilité et travaux
- Philippe BEAUDEAU, conseiller délégué, Finances et animations
- Dominique DUTHY, conseiller municipal
- Mathilde FLAMENT, conseillère municipale
- Serge GIGLEUX, conseiller municipal
- Tatiana GRAVENHORST, conseillère municipale
- Caroline LAVIGNE, conseillère municipale
- Jennifer MACHERET, conseillère municipale
- Séverine LORIS, conseillère municipale
- Jérémie PONT, Conseiller municipal



Commission
Finances



Commission
urbanisme



Commission
travaux



Commission
Animation et
cadre de vie



Commission
Communication

Vous avez un projet, une problématique que vous souhaitez partager avec l'équipe municipale ?

Contactez la Mairie afin d'organiser une rencontre avec le Maire ou ses adjoints !





En 2022, les moments de partage et de retrouvailles de nouveau possibles

Déjeuner partagé, fête de la pomme, repas des aînés, forum des associations, opération "troc de graines", ballade aux flambeaux, marche pour "Octobre Rose", concert à la belle endormie, brocante, etc.

En 2022, les occasions n'ont pas manqué pour se retrouver et partager des moments de convivialité, si précieux après 2 années de restrictions sanitaires !





Souvenirs et commémorations



Cérémonie du 8 mai



Cérémonie du 11 novembre



Cérémonie d'hommage à Richard Bal, le 2 août





Défi sportif

Les élèves, de la grande section de maternelle au CM2, se sont réunis au stade en début d'année pour réaliser une performance mesurée : courir longtemps !

A l'issue de la course les élèves ont savouré un gouter (jus de pommes et brioches) offert par la coopérative scolaire. Les enseignants et les élèves remercient vivement les parents venus encourager les enfants.

Les arts

La classe de CM1/CM2 a participé à un projet d'art contemporain avec le collège du secteur. Elle est allée au centre CURIQX d'Ugine rencontrer l'artiste Oscar A. et ses œuvres.

L'artiste est venu ensuite plusieurs fois en classe pour réaliser une œuvre avec les élèves. En fin d'année scolaire, les élèves sont allés au collège de Frontenex exposer leur œuvre, observer les œuvres des collégiens qui ont eux aussi travaillé avec Oscar et visiter le collège pour préparer leur future entrée en 6ème.

Sortie de fin d'année scolaire au Dôme Théâtre

En juin, toute l'école s'est rendue au Dôme Théâtre, à Albertville, pour assister au spectacle " Pierre et le loup... et Cie » de l'école de musique et de danse d'Arlysère. Un beau moment financé par le Sou des écoles.

CONTACTS UTILES

École :

- Directrice : Ariane CHERON
- téléphone : 04.79.37.91.33
- Mail : Ce.0731333c@ac-grenoble.fr

Représentants des parents d'élèves :

- Mail : departentsaparents@gmail.com
- téléphone : 06.86.91.51.66

Le sou des écoles :

- Mail : sou.ecole.cybelle@gmail.com



Classe de neige

Les élèves de cycle 3 ont pu partir une semaine en classe de neige. Ils ont pris la direction de Courchevel le 3 janvier. Ils ont passé un séjour sportif : ski le matin et l'après-midi. Ils sont rentrés épuisés mais ravis ! Le séjour a été financé par les mairies (Montailleur et Grésy-sur-Isère), le Sou des écoles, la Région, ainsi que par les familles.

L'équipe de l'école remercie chaleureusement les accompagnateurs Élisabeth, Julien et Dominique.



Spectacle de fin d'année

Le Sou des écoles et l'équipe enseignante ont organisé un spectacle de fin d'année où toutes les classes ont pu présenter une danse.

Un parent d'élève, Alison, a permis aux élèves de vivre un moment fort, en les faisant chanter tous ensemble sur scène. Suite au spectacle, les enfants ont pu profiter pleinement de la boum.





Accueil périscolaire : le tarif de la cantine décortiqué

Le coût du repas de cantine comprend la fourniture du repas, les frais de personnel (temps de garde de 2 heures), l'entretien des locaux et les frais de structure.

Ce service est proposé avec une prise en charge partagée entre les familles et la commune, à hauteur de 50 % chacun.

Depuis le 1er octobre 2022, la tarif de la cantine est de 5.25€. Soit une augmentation de 0.25€ induite par les nombreuses inflations des 3 dernières années, la période de crise sanitaire, la Loi EGALIM (qui impose la proposition de produits bio et de proximité). cette légère augmentation a été décidée après un gel des tarifs pendant 2 ans.

Depuis l'automne 2022, est instauré un nouveau tarif de 10 € pour les inscriptions en dehors des délais impartis, soit un peu en deçà du coût d'un repas "chargé" sans participation de la commune.



Rappel : Le temps périscolaire est co-géré par la Mairie de Grésy-sur-Isère concernant le temps de cantine et par la communauté d'agglomération pour l'accueil des enfants avant et après le temps de classe.

Contacts secteur enfance Arlysère :
• Mail : enfance@arlysere.fr



Le déjeuner : un temps pour reprendre des forces et faire le plein de bonne humeur

Le service de cantine de la Mairie accueille les enfants scolarisés à Grésy de 11h30 à 13h30, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Béatrice, Cindy, Claude et Zoubédé, débordent d'imagination pour faire de cette pause déjeuner un moment de détente et de bonne humeur avant que la cloche sonne la reprise du temps scolaire.





Bilan des opérations d'urbanisme 2022

Plusieurs constructions sont en phase de réalisation (lotissements des Sources et rue de l'Eglise, développement de la zone d'activité des Lavanches...) ou en phase d'achèvement. D'autres projets sont à l'étude, en cours d'instruction ou de commercialisation et devraient déboucher dans les mois à venir.

Toute l'année, les dossiers d'urbanismes mobilisent une partie importante des moyens de la Mairie. Pour information, en 2022, une centaine de dossiers ont été traités :

- 49 certificats d'urbanismes
- 38 déclarations préalables
- 9 permis de construire
- 2 Permis d'aménager

Plan Local d'Urbanisme :

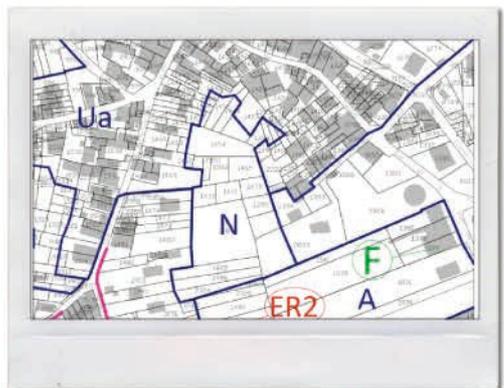
Deux procédures sont actuellement en cours afin d'apporter quelques légères rectifications au PLU (Plan Local d'Urbanisme) : une Modification et une Révision allégée. Les retouches seront effectives dans le courant de l'année 2023.

Rappel :

Lorsque vous souhaitez faire des travaux de construction : agrandissement, abris jardin, clôture / portail, création ou modification d'ouvertures, etc. vous devez faire une demande d'autorisation en Mairie.

En fonction de votre projet et des surfaces engagées, ce sera soit un permis de construire soit une déclaration préalable. Certains travaux peuvent éventuellement être exonérés de demande d'autorisation.

Les règles d'urbanisme étant relativement compliquées, le plus simple est de vous rapprocher du secrétariat de mairie avant de vous lancer dans votre projet.





TRAVAUX

SÉCURISATION DES VOIRIES :

En concertation avec le Département et les Riverains, des écluses ont été mises en place rue Saint-Pierre-aux-liens. Cet essai de faisabilité se poursuivra jusqu'au 15 avril 2023.

Cette mesure visant à limiter la vitesse excessive des véhicules et permettre les modes de circulation doux et sécurisés, est complétée par une limitation de vitesse à 30 km/heure sur l'ensemble de la commune.



ENTRETIEN DES VOIRIES :

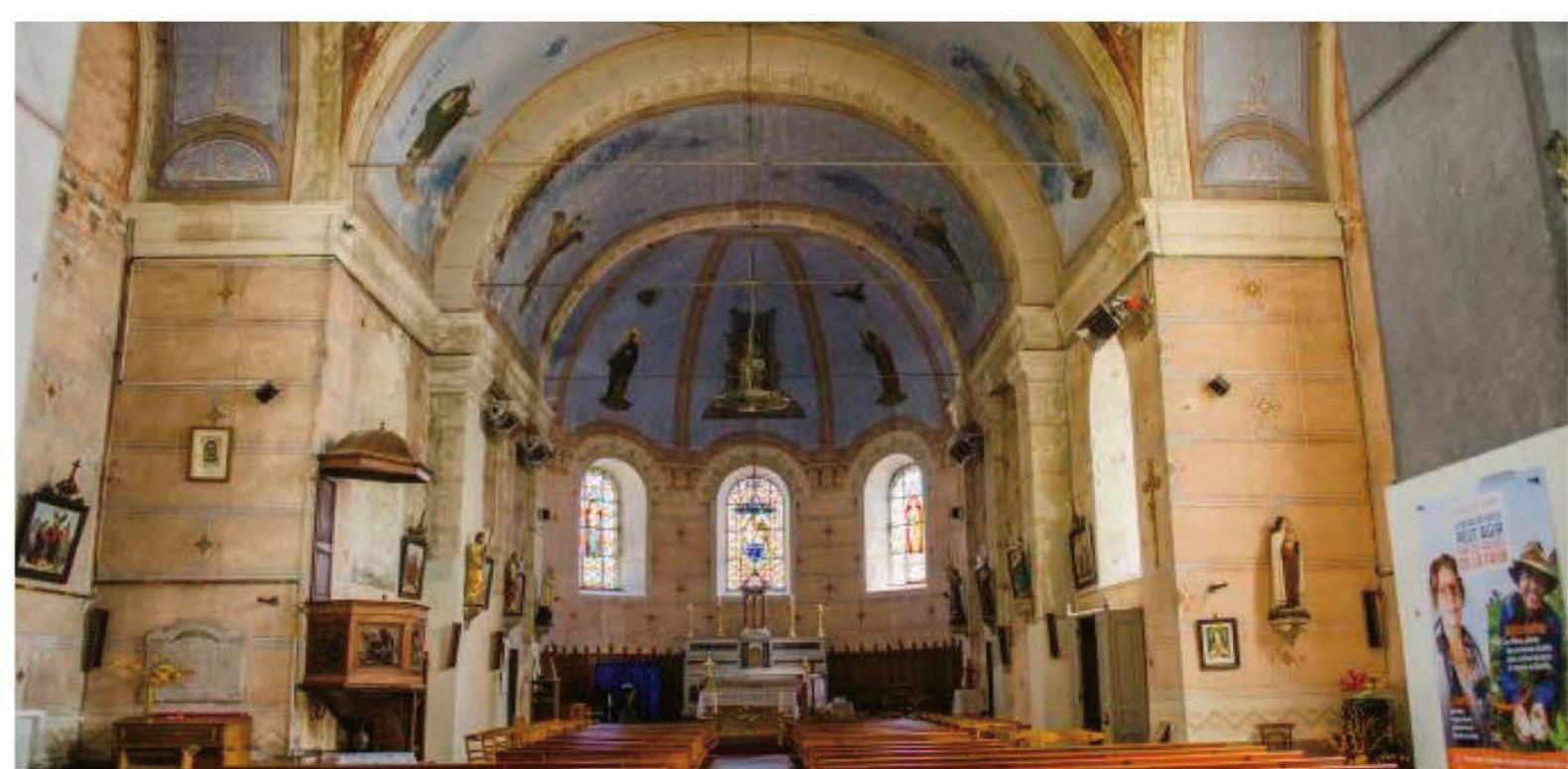
Campagne de marquage aux sols à l'automne pour un coût de 2000 €.

Campagne de Balayage des voiries au printemps pour un coût de 880 €.

AIRE DE STATIONNEMENT :

Les agents communaux ont créé un espace de stationnement Rue des Aigres dans la continuité des travaux d'Enedis pour changer le transformateur : uniquement le temps de travail des agents communaux.





RÉFECTION DES PEINTURES INTÉRIEURES DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE AUX LIENS

Ce projet, dont le coût des travaux est de 140 901.20 € hors taxe, est mené en partenariat avec l'Association « Pour la restauration des peintures de l'Église de Grésy-sur-Isère ».

L'attribution du marché pour la restauration des décors intérieurs de l'église saint Pierre-aux-Liens du chœur, de l'avant-chœur et du vestibule (sous tribune) à été confiée à l'entreprise ARCAMs.

Les travaux ont démarré fin août 2022 et devraient s'achever fin février 2023. Ils consistent :

- à la purge et à la reprise des soubassements et des enduits dégradés
- au dépeussierage, au nettoyage, à la fixation de la couche picturale
- à la réintégration des aplats et des décors
- à la retouche sur personnages à l'aquarelle

Ces travaux sont l'occasion de faire évoluer :

- le mode de chauffage de l'église : en supprimant les radiants gaz (peu efficace et dégradant les peintures), en les remplaçant par un mode de chauffage électrique et par des radiants mobiles.
- l'éclairage : avec la dépose des lustres et des spots allogènes en les remplaçant par un éclairage leds dont la lumière blanche mettra en valeur les peintures restaurées.



CIMETIÈRE : LES ACTIONS D'ENGAZONNEMENT SE POURSUIVENT

- Poursuite de l'engazonnement des allées de nos cimetières
- Ré engazonnement des parties endommagées lors de l'épisode caniculaire qui a eu lieu cet été 2022.





SITE DES DÉCHETS "VERTS" :

La nouvelle plateforme des déchets verts est opérationnelle depuis avril 2022. Elle est ouverte les samedis matin de 10h00 à 12h00 d'avril à fin novembre, avec une fréquentation moyenne de 40 véhicules par permanence.

Rappel des déchets acceptés : tontes, tailles, branchages et feuilles mortes. Ces déchets permettent la fabrication du terreau mis à disposition des usagers lors des permanences ainsi que des copeaux de bois.

SECTEUR DU LAC :

En 2022, les travaux de sécurisation des abords du parking du lac se sont poursuivis, en lien avec l'ONF et avec vente de bois.

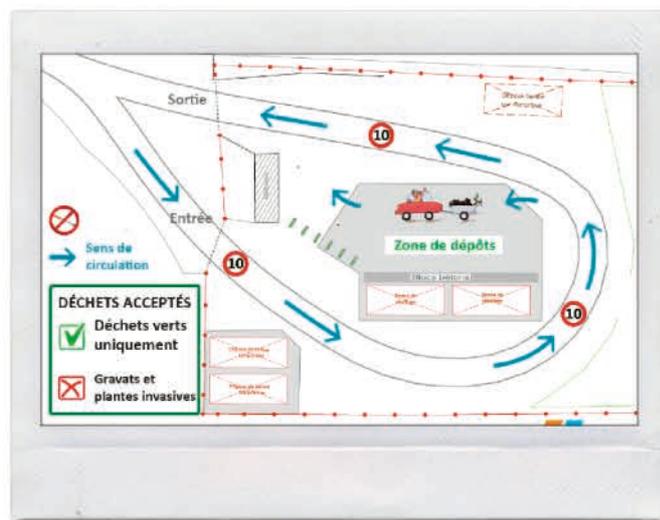
BÂTIMENT DE LA MAIRIE :

Des travaux de remise en peinture des bureaux administratifs de la Mairie ont été réalisés par les agents communaux.

VIDÉOPROTECTION :

Suite à l'installation des 11 caméras sur le secteur urbanisé du village, une tranche complémentaire a été réalisée sur le secteur du lac. Un dispositif autonome est également en cours d'installation sur le secteur du Hameau de Fontaine, pour un coût 18 295 €HT, subventionné à hauteur de 50 % par la Région.

La commune est régulièrement sollicitée par la gendarmerie pour le visionnage des caméras (9 réquisitions en 2022) qui facilite grandement le travail des enquêteurs.





PÔLE DE SANTÉ :

La commune travaille en partenariat avec les professionnels de santé de Grésy-sur-Isère à la création d'un Pôle de santé dans le Bâtiment Jean BALLAZ, lieu accessible, proche des services et des commerces de la Place Pierre BONNET.

La commune a lancé une consultation pour le choix du maître d'œuvre et a retenu le cabinet GALLOIS, pour un coût estimé des travaux de 700000 €. La recherche de financement avance également, les subventions obtenues sont :

- Département : 84 000 €
- État : 160 000 €
- Nous sommes en attente de réponse de la Région pour une demande de Subvention de 200 000 €

RÉNOVATION DE LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL ET D'UNE PARTIE DE L'ÉTAGE DE LA MAIRIE :

Les études et les diagnostics sont achevés. La consultation pour le marché de travaux a été lancée, pour un choix des entreprises prévues en janvier 2023. Le démarrage des travaux est envisagé en février 2023 pour une fin estimée en juillet 2023.

- Coût estimé des travaux 140 000 €,
- Subventions obtenues :
- Région : 30 000 €
- Etat : 35 000 €
- Département 54 907 €

GESTION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX :

Dans le contexte actuel de surconsommation d'énergie et d'augmentation des coûts afférents, la commune a signé une convention avec le SDES pour l'assister techniquement et administrativement, pour l'utilisation de toutes les énergies ainsi que la réalisation de diagnostics énergétiques utiles.

Ce travail, qui débutera en 2023, s'étalera sur 4 ans.

CRÉATION D'UNE NOUVELLE CANTINE

Le projet de Pôle de santé en lieu et place de l'espace Jean BALLAZ impose la relocalisation de la cantine scolaire.

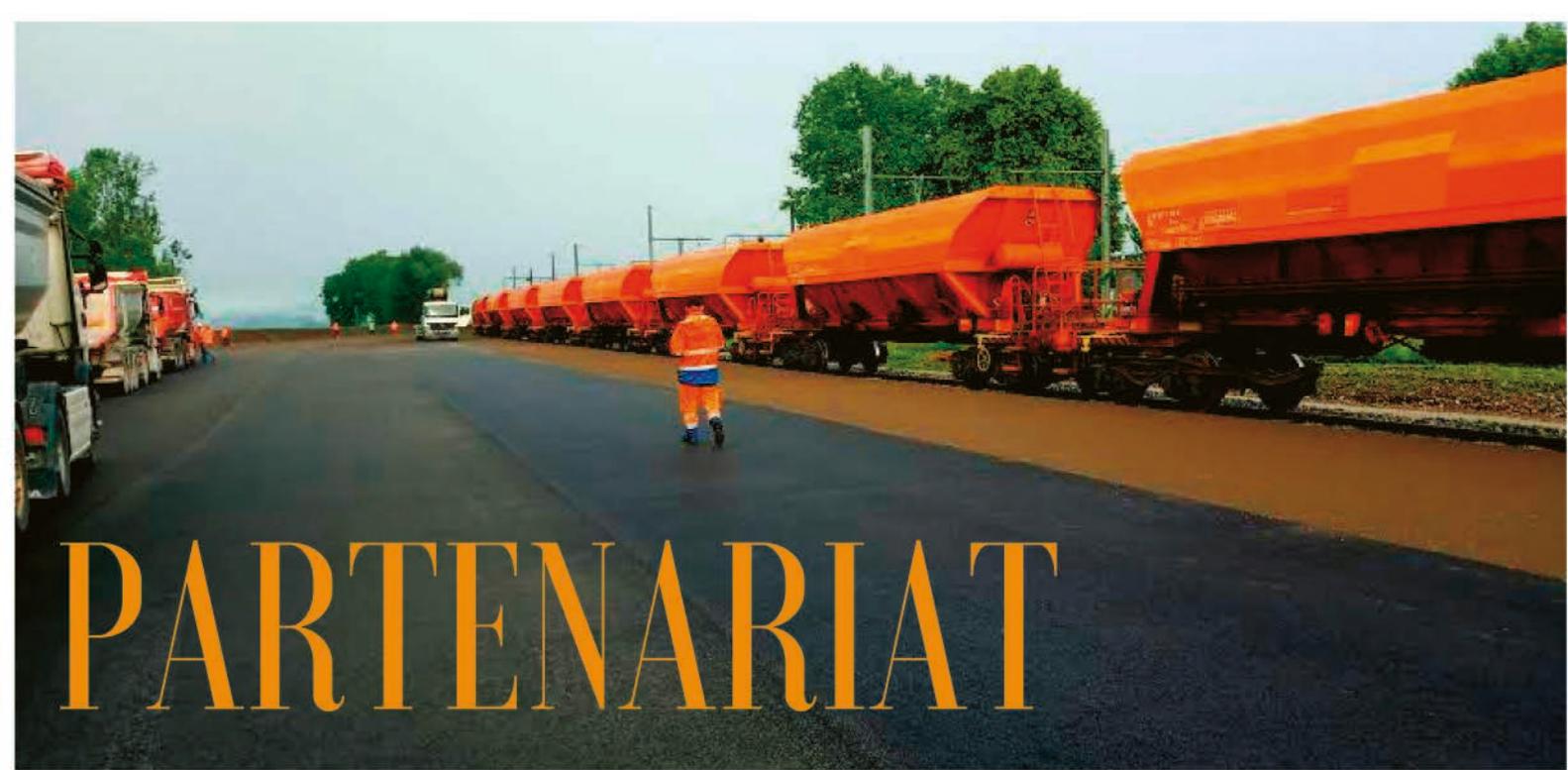
La recherche de financement est en cours et la commune étudie les différentes solutions afin d'optimiser l'utilisation des bâtiments communaux, les coûts d'investissement et de fonctionnement.

STADE DU VILLARD

La gestion du stade « Jean Baptiste MANZONI » redevient communale en cogestion avec la commune de Montailleu au 1er janvier 2023.

Les 2 communes travaillent conjointement à la définition d'un projet de réaménagement global du site afin de proposer des équipements de sport et de loisirs, à destination de la jeunesse, tout en favorisant les liens intergénérationnels.





UNE NOUVELLE PLATEFORME DE DÉCHARGEMENT À LA GARE DE GRÉSY-SUR-ISÈRE

Courant avril 2022 le groupe Eiffage carrière, par l'intermédiaire de son directeur régional a sollicité la mairie pour un projet à cours terme.

En raison de la fermeture prochaine de la carrière VICAT de Gilly-sur-Isère et pour alimenter en gravier l'entreprise Eiffage, située route de Gilly-sur-Isère, est nécessaire la mise sur les routes d'une trentaine de camions journaliers au départ de la carrière d'Izeaux sise dans la vallée de Bièvre (Isère).

Dans un souci environnemental et pour limiter l'empreinte carbone, nous avons décidé d'une convention avec Eiffage qui a pris en charge la réfection du quai existant.

Ainsi depuis le 2 juin 2022, le mardi et le vendredi, en accord avec la SNCF, un train venant de leur carrière en Isère est déchargé par l'intermédiaire d'un camion sauterelle (Tapis roulant).

Cette activité nécessite en outre l'emploi d'entreprises de transport locales pour livrer la marchandise depuis Grésy-sur-Isère à Gilly-sur-Isère.

Ce partenariat permet à la Commune de percevoir 20 000 euros par an et concourt ainsi à l'équilibre budgétaire de la collectivité.





BUDGET 2022

FONCTIONNEMENT :

RECETTES	1 239 341.18	DEPENSES	1 239 341.18
EXCEDENT REPORTE	203 176.76	CHARGES COURANTES	360 345
PRODUIT DE SERVICE	45 237	PERSONNEL	351 950
IMPOTS ET TAXES	650 697	AUTRES CHARGES	109 082
DOTATIONS PARTICIPATIONS	213 109	CHARGES FINANCIERES	35 100
AUTRES PRODUITS	38 487	AUTOFINANCEMENT	77 864.42
OPERATIONS D'ORDRE	77 864.42	AMORTISSEMENTS	25 921.39
ATTENUATIONS DE CHARGES PERSONNEL	10 270	FPIC	10 100
PRODUITS EXEPTIONNELS	500	CHARGES EXEPTIONNELLES et DEPENSES IMPREVUES	268 978.38

INVESTISSEMENT :

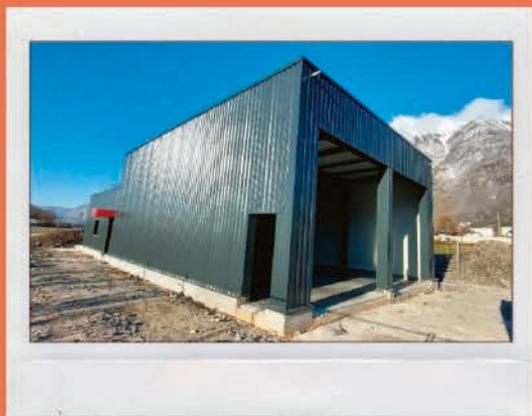
RECETTES	2 220 144.32	DEPENSES	2 220 144.32
EXCEDENT REPORTE	0	DEFICIT REPORTE	387 673
AUTOFINANCEMENT	77 864.42	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0
AFFECTATION DES RESULTATS	387 673	EMPRUNT ET DETTE	68 665.38
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	1 169 723.30	IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	732 056.34
FCTVA /TLE	48 000	IMMOBILISATION EN COURS	952 733.18
EMPRUNT	400 000	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0
PRODUIT DE CESSION	0	OPERATIONS PATRIMONIALES	1152
TAXES d'AMENAGEMENT	23 000	OPERATIONS D'ORDRE	77 864.42
AMORTISSEMENT	25 921.38		





VIE DE CASERNE

Du nouveau chez les Sapeurs- pompiers



La nouvelle caserne a commencé à sortir de terre en décembre 2022. Le planning prévisionnel des travaux prévoit une livraison des travaux en juin 2023.

La carrière du chef de Centre de Grésy-sur-Isère, le Lieutenant Denis BAUDIN, a pris fin en ce début d'année 2023, après 42 années d'engagement en tant que pompier volontaire. Son implication auprès des soldats du feu ne s'arrête pour autant pas complètement puisqu'il restera "amicaliste", ancien Sapeurs - Pompiers de Grésy et réserviste.

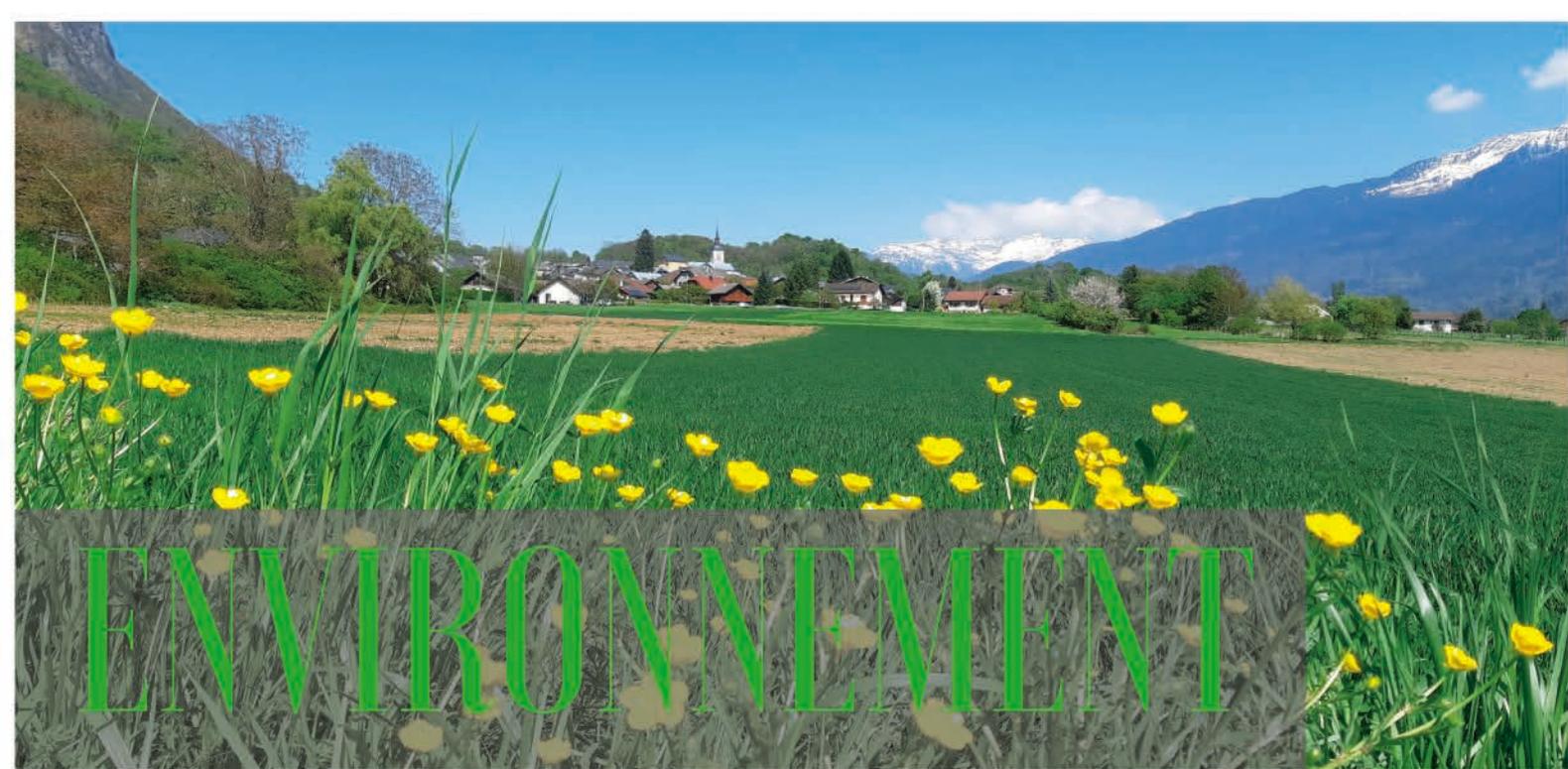
Les travaux de la future caserne ont bien avancé et d'ici quelques mois ce sera le déménagement dans les nouveaux locaux situés rue de la Lauzière dans la Zone d'activité des Lavanches. La nouvelle caserne est dimensionnée pour accueillir 20 sapeurs-pompiers, et ce dans de bonnes conditions d'exercice. C'est pourquoi nous vous encourageons à venir rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers volontaires.

L'ensemble des Sapeurs-Pompiers remercie les villageois pour le soutien particulier fait lors de ces deux dernières années durant lesquelles nous avons été plus sollicités au niveau départemental et national .

Vous pouvez joindre le Caporal Chef Jérémy PONT pour tout renseignement au 06 13 29 24 31.



Le Lieutenant Denis BAUDIN recevant la médaille de la ville



Tri et gestion des déchets : ce qui change au 1er janvier

Dans la continuité des évolutions réglementaires nationales visant à développer le recyclage des déchets, au 1er janvier 2023, les consignes de tri des déchets évoluent pour l'ensemble des communes d'Arlyère ainsi que le mode de financement pour le territoire de la Haute-Combe de Savoie.

Ainsi, il est désormais possible de déposer tous les emballages et tous les papiers SANS EXCEPTION dans le bac **JAUNE** :

- les déchets plastiques (pot de yaourt, barquette en plastique, en polystyrène, sachets plastiques, emballage sachet)
- les déchets métalliques (bouteille de sirop, boîte de conserve, barquette en aluminium, couvercle en métal)
- les déchets papiers ou cartonnés



Votre bac jaune est plein ? Vous avez toujours la possibilité d'utiliser le bac bleu !

La collecte des bacs jaunes (et bleus si nécessaire) se fait les JEUDIS matin des semaines PAIRES. Il faut donc déposer son bac de préférence la veille. Pour les ordures ménagères, le jour de collecte reste le mercredi matin.

Par ailleurs, le mode de financement du service public de gestion des déchets change, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) remplaçant la redevance incitative.

Comment ?
Pour vous, le geste de tri devient plus simple :
C'est un emballage ou un papier ? Il se trie !
Seules quatre consignes sont à respecter :

- ✓ Bien vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ En vrac
- ✓ Séparés





Composte, mode d'emploi

Il est fortement encouragé d'utiliser un composteur pour diminuer la part des déchets brûlés et donc d'agir sur son environnement. Vous pouvez ensuite récupérer la matière ainsi dégradée au potager comme engrais naturel ou la proposer à un voisin qui en a besoin.

Vous pouvez mettre presque tous les déchets organiques, biodégradables (pas de restes de plats, pas de viande, ni d'os), y compris les coquilles d'œufs (en morceaux). Pour que les déchets se dégradent correctement et rapidement, il faut un équilibre entre les déchets verts (épluchures...) et les déchets bruns (feuilles mortes, cartons marron sans encre, boîte d'œufs en morceaux sans l'étiquette).

Les épluchures d'oignons, d'ail, ainsi que les épluchures d'agrumes doivent être mis aux ordures ménagères, leur taux d'acidité ne plasant pas à nos amis les vers de terre ! Il est par ailleurs déconseillé de mettre des croûtes de fromage et du pain qui pourraient attirer des nuisibles.

Opération "Troc de Graines"

Le dimanche 6 mars 2022 s'est tenue pour la seconde année consécutive l'opération "troc de graines" organisée par la Mairie. Avec une participation de plus en plus nombreuse des habitants, ce moment de convivialité, d'échange de graines, de plants ou de conseils de jardinier a beaucoup plu à chacun et avons même accueillis des habitants d'autres communes !

Si vous avez des graines reproductibles (pas d'hybride F1) à partager, vous pouvez les mettre dans des petits sachets papier individualisés avec l'année de récolte des graines. Si vous n'avez pas de graines à échanger, venez nous voir, vous trouverez votre bonheur et l'année suivante vous aurez vous aussi des graines à partager !



**Vous avez un terrain et vous souhaitez partager un espace avec quelqu'un ?
Vous souhaitez vous lancer dans un potager mais vous n'avez pas de terrain ?
Vous habitez un immeuble et êtes intéressé par un composteur collectif ?
Contactez la mairie !**



VIE ASSOCIATIVE

A GRÉSY-SUR-ISÈRE,

LA VIE ASSOCIATIVE EST RICHE !

Notre village est riche de ses associations, qui vous proposent animations, activités et sorties tout au long de l'année.

Avec plus de 25 associations présentes sur le village, le tissu associatif offre aux habitants de nombreuses opportunités de pratiquer des activités sportives, culturelles et de loisirs.

Ainsi, sportifs, mélomanes, jeunes, moins jeunes, chacun peut trouver de quoi se faire plaisir et s'impliquer dans la vie locale.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Rendez-vous incontournable pour beaucoup de villageois, le forum des associations se tient chaque année à la rentrée de septembre.

Il est l'occasion de découvrir l'offre associative proposée sur la commune et d'échanger avec les bénévoles et pratiquants présents sur les stands.

*Cette rubrique est réalisée
avec le concours des
associations de Grésy*





Anim'Grésy !

Après quelques années de pause, l'année 2022 a marqué la réactivation du comité des fêtes de Grésy-sur-Isère, bien motivé pour animer notre village !

Ainsi en mars 2022, s'est tenue la Saint-Patrick, co-organisée avec le comité des fêtes de Montaille. Puis à l'automne, Anim'Grésy a proposé aux habitants une soirée "apéro-concert", sous le signe de la musique et de la convivialité.

A vos agendas ! Anim'Grésy vous concocte plusieurs événements sur 2023. Premier en date, la Saint-Patrick qui se déroulera le samedi 18 mars 2023 à l'Espace Multi Activité de Grésy.

Si vous voulez devenir membre de notre association, ce sera avec grand plaisir. N'hésitez pas à nous contacter.

A très bientôt dans notre joli village !!!

Contacts :

Maud GARIN, Présidente d'Anim'Grésy
06 03.28.30.31





L'association pour la rénovation de l'église de Grésy sur Isère

Au printemps 2022, la municipalité lançait l'appel d'offre pour retenir l'entreprise qui serait en charge de la restauration des peintures sardes de l'église. Au préalable, un cahier des charges avait été rédigé par le cabinet d'architectes Chambre & Perron.

Le souci de l'association a toujours été la restauration des peintures dans le cadre de la sauvegarde de ce patrimoine exceptionnel. De fait, il fallait retenir des spécialistes de ce type de rénovation et le cahier des charges tenait compte de cette exigence. C'est la société Arcams qui a été retenue et, respectueuse de ses engagements, les travaux ont débuté en septembre. Auparavant, les employés municipaux avaient déménagé l'église de son mobilier et un impressionnant échafaudage dressé pour atteindre la voûte qui culmine à 15 mètres.

Invitée aux réunions de chantier, l'association a fait la connaissance des artistes chargés de ce travail immense qui se décompose en trois phases : le dépoussiérage, la fixation des supports et la restauration des peintures. Ces réunions permettent le suivi des travaux et l'entreprise, très communicante, répond aux multiples demandes d'explications.

Au regard de la très grande taille de l'église - entièrement décorée - les subventions obtenues par la Mairie, complétées par les dons recueillis par l'association et la participation de l'association paroissiale ne permettent pas de restaurer la totalité de l'église. Le Maire - François Gaudin - a soutenu le projet d'un courrier pour sensibiliser commerces et entreprises locales pour abonder les sommes reçues.

L'association remercie d'ores-et-déjà l'entreprise Salletta qui a répondu immédiatement à cette sollicitation.

L'association a également eu la très agréable surprise de constater que les Savoyards éloignés de leur berceau d'origine étaient très sensibles à la conservation de leur patrimoine. C'est ainsi que l'association « les Savoyards du Monde », « l'Amicale des savoyards aux Emirats Arabes » et plus proche géographiquement « la Compagnie de Savoie » ont participé généreusement à cette restauration.

Notre association espère que des savoyards plus proches répondront à notre appel et sur le principe que les petits ruisseaux font les grandes rivières, nous parviendrons à réunir la somme espérée pour finaliser ce projet.

Pour contacter l'association :

- tél : 04 79 37 36 05
- Mail : renovationeglisegresy@gmail.com





Sortie organisée par le Club des Aînés organisé

Le Club des Aînés

Enfin, le club a pu reprendre quelques activités au cours de l'année écoulée, et c'est bon pour le moral ! Nos amis du club de Montailleu nous ont invité à partager le 29 avril un repas à base de gibier. C'est une de leur adhérente qui chasse qui a offert du sanglier que Nicolas, notre traiteur, a cuisiné. Merci à elle !

Puis le 10 juin, toujours avec Montailleu, nous avons effectué une sortie aux grottes de Chorange : Extra et pris le bateau à roue pour un tour sur l'Isère.

Le 29 septembre Grésy, toujours avec leurs amis de Montailleu, s'est rendu à Sevrier pour une visite des cloches Paccard : Spectaculaire. Auparavant à St Jorioz excellent repas au Semmoz où nous avons reçu un accueil chaleureux.

Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux adhérents pour renforcer et rajeunir nos rangs, mettre sur pied des occupations autre que belote, travaux, marche, repas et goûters...Le tout est de pouvoir nous réunir pour partager des moments de détente, pour certains rompre la solitude...



Contact :

Suzanne BERGER 04.79.37.90.91

Boîte aux lettres « Les Grésyliens »
67 place Pierre Bonnet (à côté du portail de l'école)





Gaoshan academy : Pratique du Kung Fu, du Krav Maga et de fitness

Créée en 2015, l'association s'est développée depuis ces dernières années et propose aujourd'hui des cours de self-défense traditionnel ou moderne et du fitness, à partir de 16 ans.

Self-défense traditionnel :

Kung-fu style Wing Chun, est un art martial traditionnel originaire du sud de la Chine créer il y a plus de trois siècles, destiné au combat rapproché, incluant des techniques à mains nues et le maniement d'armes. Le Wing Chun a bénéficié d'une rapide popularité aux Etats-Unis et progressivement en Europe, grace au très populaire Bruce Lee.

Self-défense moderne :

Le Self-défense israélien style Krav-Maga, littéralement « combat avec contact » fut créé et développé dans les ghettos juifs de l'Europe de l'Est des années 30 par Imi Lichtenfeld, pour protéger la population juive contre des groupes fascistes. C'est à la création d'Israël que le Krav-Maga gagne sa réputation en intégrant les forces armées et surtout les forces spéciales.

Fitness :

Cross-training / Cross-fighting, avec ou sans matériel cela peut-être de l'initiation corporelle de Boxe pieds poings, du renforcement musculaire ou du cardio. Ce cours s'adresse à toute personne souhaitant rester en forme ou se remettre en forme, pratiquant d'arts martiaux ou pas.



Instructeur coach : Bertrand PLOTTIER

Ceinture noire 2ème Duan de Wing Chun / 1 Dan de Krav-Maga / Carte professionnel éducateur sportif.

Contact : gaoshan-academy.fr / gaoshan.academy@gmail.com



	Wing Chun	Fitness	Krav-Maga
Lundi	19:00-20:30		20:30-22:00
Mardi		19:00-20:00	
Mercredi	20:30-22:00		19:00-20:30





Chœur "L'écho de Grésy"

Après une année de répétitions chaotiques interrompues en janvier et février pour cause d'épidémie de Covid, nous avons réussi malgré tout à vous présenter un joli concert dans l'ancienne église de la " Belle endormie " début juillet.

Après deux mois de repos, le chœur "l'Echo de Grésy" a repris en septembre le bon tempo. Cette année nous prévoyons de participer à la vie de la commune au travers de divers concerts et prestations (commémorations, Sainte Agathe, café chantant, Noël, concert de fin d'année à la belle endormie..).

Nous sommes actuellement 16 choristes et nous manquons d'hommes pour l'équilibre des voix. Aussi, Messieurs, si l'envie de chanter vous démange, n'hésitez pas à venir essayer ! Mesdames, vous êtes aussi les bienvenues. Il n'est pas trop tard !

Les seules exigences pour intégrer le chœur : votre envie de chanter à plusieurs voix et votre participation régulière aux répétitions. En effet la qualité d'un chœur dépend de la progression commune et chacun est alors indispensable.

Vous apprendrez à échauffer votre corps, à développer votre voix, l'écoute du groupe, l'émotion et le plaisir partagé, tout cela dans la bonne humeur et la convivialité.

Notre répertoire est varié : chansons traditionnelles, poétiques, humoristiques. françaises comme étrangères.

Les répétitions ont lieu dans la salle Jean BALLAZ le mercredi soir de 20h00 à 22h00 et un dimanche par trimestre. La cotisation est de 50 euros l'année.

**Pour contacter les chefs de chœur,
Isabelle et Claude VIGIER :**

- Tel : 06 26 06 85 62 -
- Courriel : isabelle@vigier.name





L'amicale des boules de Grésy-sur-Isère

L'Amicale Boules de Grésy sur Isère est une association dont le but est la pratique de la pétanque entre ses adhérents (plus de 110 en 2022) dans un esprit de convivialité.

Nous pratiquons notre activité sur le boudrome situé sur le pré de foire derrière l'église, qui est propriété de la commune, et dont nous avons la jouissance et donc la responsabilité. C'est pourquoi son accès est réservé aux adhérents de l'association. Le tarif des adhésions reste cependant très raisonnable (18€ la carte individuelle et 25€ la carte familiale en 2022).

Chaque année, nous organisons plusieurs concours inter-sociétaires (gratuits et réservés aux adhérents), où la convivialité et la bonne humeur priment avant tout ! Bien entendu, ceci n'empêche pas chacun d'entre nous de donner le meilleur de soi afin de... gagner ! Ces concours sont également l'occasion de partager un repas pendant ou après les parties.

Cette année, nous avons organisé 3 challenges (Jean Ballaz, Liliane Villard et Bernard Cambin), ainsi qu'un concours en tête à tête en nocturne.

L'année prochaine, nous espérons en plus organiser d'autres évènements, pour permettre à tous nos adhérents de se rencontrer et de partager des moments agréables tous ensemble.



Contact : boulesgresy@gmail.com





La section de Gym Volontaire de Grésy-Montailleur

L'association, créée en 2005, continue sur sa lancée et persévère avec l'engagement de tous ses adhérents.

Toutes et tous ont besoin de se retrouver et de pratiquer ensemble une activité physique dont les effets sur la santé ne sont plus à démontrer.

La pratique d'une activité physique devient un catalyseur de lien social, permet de se sentir mieux dans sa tête et son corps. Elle aide à se concentrer et booste la mémoire. Au fil des séances, on améliore sa « productivité » : souplesse, renforcement musculaire, capacité à faire plus...on devient acteur de sa santé.

Quelques activités sur la saison 2021 / 2022, malgré la canicule : sorties de marche nordique au-dessus du village de Montgilbert avec pique-nique ainsi qu'une marche dans le Vercors en compagnie de plusieurs adhérentes de la GV d'Albertville en juin.



Organisation des cours :

- Le lundi de 10 h à 11 h à l'EMA de Grésy-sur-Isère : Gym Énergie
- Le mercredi de 11 h à 12 h à l'EMA de Grésy-sur-Isère : Gym douce
- Le jeudi de 10 h 30 à 11 h 30 à la salle polyvalente de Montailleur : Gym posturale
- Le vendredi de 9 h à 11 h - Marche nordique au départ du parking de l'EMA de Grésy-sur-Isère

Contacts association :

- Club : 06 12 75 83 87
- Animatrice : 06 32 02 40 76
- Mail : gymvolontaire-073139@epgv.fr





Club de Badminton

Voilà 6 ans que notre club de badminton « GSIB 73 » existe. En moyenne, il est constitué d'une bonne vingtaine d'adultes, avec un maximum de 12 U17 (enfants de 11 à 17 ans) et 8 U11 (enfants de 8 à moins de 11 ans). Le noyau dur de notre club reste le même, ce qui prouve la solidarité, l'engagement et l'entente dans notre groupe.

La vie d'un club est aussi faite de départ... Mais cette année encore nous accueillons avec beaucoup de plaisir de nouveaux adhérents dynamiques avec l'envie d'apprendre, de progresser et de faire évoluer notre club tout en s'amusant !

Le club bénéficie de 3 créneaux par semaine :

- Mardi & jeudi de 18h à 19h30 encadrement des U17
- Mardi & jeudi de 19h30 à 22h techniques et jeux libres adultes
- Mercredi matin de 10h00 à 11h30 encadrement des U11

Pour que tout le monde se connaisse, nous avons organisé notre premier tournoi « salade » le 14 octobre avec l'ensemble de nos adhérents de 7 à 77 ans. Ce fut un réel succès nous encourageant à réitérer au printemps ... où il y aura un peu plus de piquant étant donné que nos jeunes auront de solides techniques pour affronter les adultes du club ou leurs parents !

D'ici là, nous projetons de renforcer nos acquis grâce à l'intervention d'un coach du comité départemental (CODEP) Frédéric Château, sur plusieurs créneaux complémentaires afin d'arriver à porter plus haut les couleurs de notre club et de notre village aux interclubs et compétitions sur l'année sportive à venir.

Ces rencontres ont déjà débuté :

- Interclubs adultes en novembre
- Plateaux poussins (demi-journée permettant de perfectionner les U11) octobre, novembre, décembre
- CJRDJ (tournoi consacré aux U17) en novembre.

Grâce aux subventions versées par le conseil départemental et aux actions menées par le club, nous avons pu acquérir cette année du nouveau matériel pédagogique et de nouveaux filets.

Nous remercions vivement la mairie pour le prêt de la salle EMA, le Conseil Départemental et M. Vairetto, pour leurs engagements et subventions et bien sûr tous les membres de notre club pour leur confiance.





L'harmonie de Grésy

A tous ceux qui aiment la musique, à tous ceux qui voudraient en jouer et qui n'osent pas, à tous ceux qui en jouent ou qui ont joué d'un instrument par le passé, l'orchestre d'harmonie vous sollicite. L'orchestre a mal, l'orchestre perd ses forces depuis qu'il n'a plus son école de musique. Aujourd'hui, il y a 7 musiciens qui composent l'orchestre, c'est trop peu et son avenir à terme est en danger. Vous êtes déjà musiciens mais vous jouez d'une guitare, d'un violon, d'un piano ou d'une guimbarde venez apprendre d'un instrument à vent, nous avons besoin d'instrumentistes à vent : Trompettes, Trombones, Tubas, Sax, Clarinettes, Flutes.

Nous sommes un groupe où le plaisir et la convivialité sont très présentes. Nous avons Alison, un Chef hors du commun et d'une gentillesse absolue, vous serez en confiance avec lui, venez nous aider à grandir de nouveau.

Pour vous, nous avons mis en place deux ateliers d'apprentissages : un pour les cuivres (trompette, tuba, euphonium) et un pour les bois (clarinette, sax), d'une durée de ¾ d'heure hebdomadaire chacun et en cours collectif (entre 5 et 6 personnes). En principe il faut au moins deux années d'apprentissage, parfois moins selon les progrès de l'élève avant d'intégrer les rangs de l'harmonie.

Nous savons que les temps sont difficiles et que la culture dans un budget familial ne fait pas partie des priorités. C'est pourquoi nous avons calculé au plus juste la cotisation annuelle au montant de 150 euros avec le prêt d'un instrument ou une aide à l'achat.

En espérant que ce billet trouve écho auprès des gens du village, l'ensemble des adhérents de l'association de l'harmonie de Grésy vous souhaite le meilleur.

Pour le Chef et l'ensemble des membres du bureau, amitiés et musique ... PERRIER Thierry, Président de l'Harmonie de Grésy

Contact : 06.19.77.13.93

Harmonie de Grésy
à la rentrée 2022

ATELIER

Atelier Bois
Atelier Cuivres
les mardis de
18h30 à 19h15
cours collectifs
+ de 12 ans à adultes

DE MUSIQUE A GRESY

Renseignements 0619771393





Association « les Coteaux du Salin » – Village Musée

L'Association « les Coteaux du Salin » gère le Village-musée depuis 24 ans. Visiter le Village-Musée, c'est pouvoir voir, sentir et toucher près de 10 000 objets du patrimoine local, du dé à coudre au tracteur agricole, en passant par les fers à repasser et aux ardoises d'écoliers, les machines à écrire ou les équipements de Sapeurs-Pompiers.

De quoi faire resurgir une multitude de souvenirs aux plus anciens, ou montrer aux plus jeunes le quotidien des siècles passés. Elle soutient la littérature savoyarde ayant pour thème principal « la vie et les paysages des Savoie et des Alpes ».

Le village propose également des événements particuliers au cours de l'année :

- de Décembre à Janvier : « le Tour du Monde en 300 crèches » & les Mois du Livre « la Savoie en Livres »
- Avril : « la Folie des Œufs ».



Nouveauté 2022 au Village-Musée :

L'odyssée d'Illys, un Escape-Game pour toute la famille !

Nous avons constaté des événements étranges au Village-Musée. On nous a parlé de murmures, d'apparitions fugaces... Une jeune fille, Illys, qui souhaitait effectuer un voyage en 2022 à la recherche de ses lointains ancêtres, a été happée par une faille spatio-temporelle qui l'a propulsée dans notre temps, mais impossible pour elle de repartir. C'est là que vous entrez en jeu ! Illys vous a laissé plusieurs indices et énigmes pour l'aider à retourner à son époque. Venez déjouer les mystères du Village-Musée !

Une enquête grandeur nature qui vous fera traverser les âges ! Pour toute la famille ou entre amis de 2 à 6 joueurs.

Horaires d'ouverture :

Le Village-Musée est ouvert tous les jours, toute l'année :

- Billetterie de 14h à 17h.
- Juillet/Août : 10h à 18h.
- Pour les groupes et scolaires : matin / après-midi / journée, sur réservation par téléphone ou par mail.

Contacts association :

- Téléphone : 04.79.37.94.36
- lescoteauxdusalin@wanadoo.fr
- Site :
<http://perso.orange.fr/lescoteauxdusalin> ou scanner le QR code ci-contre :





Association Move and fit : Yin Yoga et gym douce

C'est nouveau sur Grésy sur Isère ! Depuis la rentrée de septembre 2021, Pascaline et Amandine proposent un cours de Gym douce posturale -Yoga et un cours de Yin Yoga. L'ambiance des cours se veut chaleureuse, dans le respect de chacun.

- **Gym douce posturale et Yoga : Le jeudi de 17h55 à 18h50.** Animé par Amandine Dravet, il s'agit d'un enchaînement d'Asana au fil de votre souffle, avec étirement en douceur et assouplissement.
- **Yin Yoga : le jeudi de 19h00 à 20h15.** Animé par Pascaline Desvarenes (Professeure de Yoga certifié Yin Yoga), cette pratique est faite pour le lâcher prise en pleine conscience et une transformation intérieure. C'est un relâchement intense des muscles, en y mettant une intensité appropriée.
- **Contacts et information :**
 - 06 51 46 67 83,
 - move.fit73@gmail.com
 - <http://www.moveandfit.wordpress.com/>

Le principe du Yin Yoga est de travailler sur les méridiens et les fascias. On reste immobile dans les postures pour apprendre à faire une pause. Apprendre à se détacher de tout jugement et à développer la pleine conscience de soi pour apaiser le mental. Apprendre à préciser ses ressentis, à libérer son intuition, à accepter les sensations et les émotions qui émergent. C'est aussi une façon d'apprendre à mieux se connaître.

Cette pratique, profonde et intense est à la croisée de la philosophie du Yoga indien et de la médecine traditionnelle chinoise. Le YIN YOGA dénoue les tensions, ramène à l'essentiel, permet de se recentrer. La pratique de YIN YOGA procure détente, ancrage, reconnecte à ses intuitions, à l'énergie de son cœur indispensable pour être soi-même et oser l'exprimer.





Les véhicules anciens des "fous du volant"

Les fous du volant

A l'occasion du salon Auto Rétro de Chambéry organisé par l'association "La Manivelle" au parc des expositions le 3 et 4 décembre. Les fous du volant étaient présents avec une Simca P60 dans un espace où nous avons mis des sapins pour une mise en scène sur le thème "L'automobile aux Sports d'hiver. "

L'association a organisé une exposition de véhicules anciens. Un moment de convivialité où exposants et visiteurs ont pu discuter et échanger sur cette passion commune "la voiture de collection".

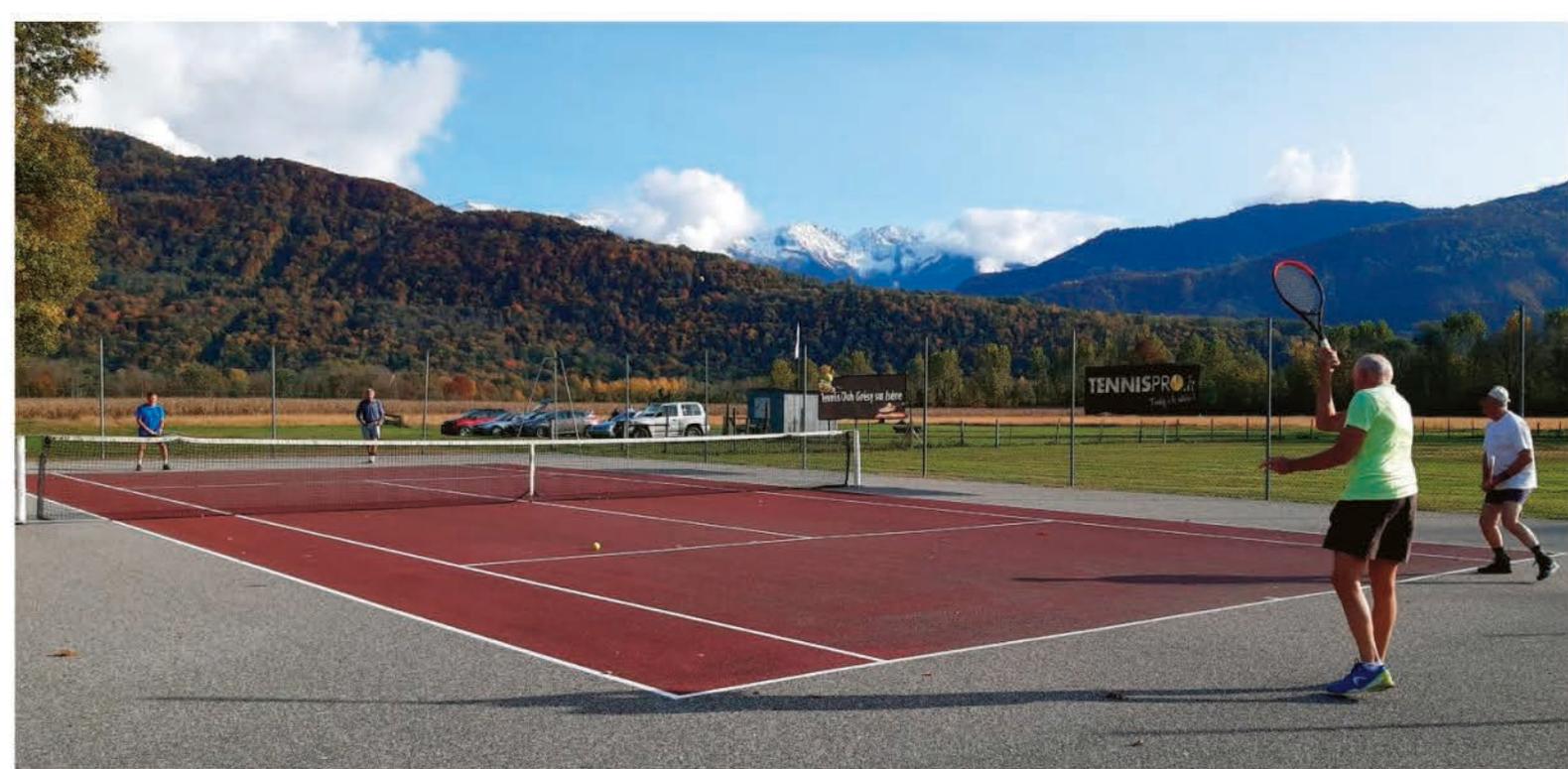
Nous vous invitons à nous rejoindre, que vous en possédiez ou non, il y aura toujours une place dans nos autos lors des sorties et des pique-niques afin de vous faire découvrir notre passion !

Renseignements :

Christophe Metge Président 06.21.20.14.42

Philippe Sturbois Vice-Président 06.32.47.29.01





Le tennis club de Grésy-sur-Isère

Le terrain du tennis club de Grésy-sur-Isère situé à proximité du lac de Grésy, permet dans un cadre très agréable la pratique du tennis.

Les adhérents et adhérentes, grésiliens et grésiliennes pour la plupart, de tous niveaux et de tous âges, se retrouvent dès le printemps et si le temps le permet en automne voire en hiver, pour une pratique loisir de l'activité tennis.

Chaque année d'avril à septembre un tournoi inter sociétaires est organisé. Il est ouvert à tous les adhérents. Il consiste en un mini championnat en simple avec une phase finale à élimination directe au début de l'automne. Il offre l'occasion de nouvelles rencontres entre des membres du club et de beaux matchs . Pour clore ce tournoi un moment amical est organisé au cours duquel des lots sont remis aux participants (balles, articles de sport, ...).

Les adhésions sont prises ou renouvelées au moment de l'assemblée générale qui a lieu au printemps. La date sera annoncée sur le site de la mairie.

Vous souhaitez pratiquer le tennis en loisir de manière conviviale (en famille, entre amis, etc.) ? Vous souhaitez trouver des partenaires, vous désirez avoir des renseignements sur les cotisations, les modalités d'inscription, de réservation de cours ?

N'hésitez pas à nous contacter !

Contacts :

- 06. 47. 06. 28.46
- 06 88 54 17 95
- 06.18.89.87.85





Basket à Grésy : saison #2 !

L'activité lancée en septembre 2021 a trouvé son public sur la commune et une nouvelle saison vient de démarrer en septembre dernier.

Pour rappel, l'école de basket s'adresse aux enfants de 7 à 10 ans, expérimentés ou débutants. Le créneau est proposé en tout début de soirée 17 : 30 à 19 : 00 pour se caler au mieux sur le rythme des enfants et des parents.

Chaque séance hebdomadaire se compose d'exercices et de jeux avec ballons, où chaque enfant développe sa motricité, son esprit d'équipe et son sens du jeu.

Le groupe évoluera aussi en compétition avec des rencontres interclubs régulières tout au long de l'année. L'équipe portera les couleurs de la Jeunesse Albertville Basket pour bénéficier du cadre officiel des compétitions.

Elle n'en reste pas moins un ancrage local car elle regroupe des copains scolarisés sur la commune.

Un appel est aussi lancé, d'une part aux sponsors pour subvenir aux besoins matériels du groupe et du club, d'autre part aux bénévoles qui souhaiteraient encadrer l'activité basket pour un public plus large. N'hésitez à me contacter pour en discuter !

Aymeric LECOT, Coach

- Tel. 06 08 27 06 65
- Mail : aymeric.lecot@orange.fr





Le "Vortex club" : pour découvrir et pratiquer l'aéromodélisme

L'aéromodélisme vous intéresse ,vous êtes déjà pratiquant, vous pouvez nous rejoindre

C'est une activité qui permet d'explorer divers domaines, construction bois, résine, électronique, impression 3D, configuration et réglage des modèles, bref un loisir qui ouvre des domaines d'activités multiples et offre le plaisir et la satisfaction de faire évoluer les modèles en plein air, ou en salle.

Nous disposons d'un cadre accessible et agréable sur le site de la base de loisir de Grésy sur Isère .Les choix de pratique et de modèles sont larges, avions, planeurs, hélicos, multicopters « drones »de toutes tailles et accessible à tous les budgets.

Le club a été créé en 2011, affilié à la Fédération Française d'Aéromodélisme, comporte des membres qualifiés pour l'apprentissage en double commandes en hélicos en avions et planeurs, qui pourront vous aider à débiter et à progresser. La pratique en club permet de partager et évoluer à son rythme sur notre piste rénovée en 2018.La licence FFAM que le club délivre, couvre tous les risques liés à nos activités.

Pour tout renseignement, il est possible de venir nous voir directement au terrain ou contacter J.François au 0781991317 ou par mail : clubvortexrc@gmail.com





ASSOCIATION "GRÉSY ACTION CULTURELLE"

Toujours présente pour animer le site de La Belle Endormie, notre association a offert aux grésiliens plusieurs manifestations en 2022.

Le 22 mai, sur une idée de la municipalité, un repas partagé s'est tenu sur le site. La chaleur accablante n'a pas empêché les participants d'apprécier ce moment convivial. Pour terminer, un jury composé de trois jeunes filles, après une sérieuse délibération, a élu le meilleur gâteau pâtissé par des amateurs.

Le 11 juin, soirée théâtre avec la pièce « Pour un pouce tendu ». Le jeu des deux acteurs, Vincent Marrilliet et Martin Bruneau, a transporté le public dans une comédie désopilante. Julien Cosme, aux manettes de la lumière et du son, contribuait à la mise en valeur des comédiens.

Le 2 juillet, concert vocal et instrumental. Les chants français et étrangers, tantôt gais, tantôt nostalgiques, étaient interprétés par le chœur « L'Écho de Grésy », sous la direction d'Isabelle et Claude Vigier. « Les Croqueurs de Notes », sous la baguette de Jeanne Colombier, assuraient la partie instrumentale composée de pièces classiques.

Le 18 septembre, dimanche des Journées Européennes du Patrimoine, des visites libres et guidées étaient proposées aux visiteurs de La Belle Endormie. Et en fin d'après-midi, était diffusé un film retraçant la découverte et la restauration d'un des plus anciens documents sur parchemin de Savoie :

une bulle du pape ALEXANDRE III, vieille de 850 ans, adressée à l'abbaye de TAMIÉ et retrouvée en 2013 par Pierre DUBOURGEAT, recyclée sur les couvertures de deux livres dans la bibliothèque de l'étude notariale de GRÉSY-SUR-ISÈRE. A l'issue de la projection, par un jeu de questions/réponses, le public très intéressé a pu échanger avec le découvreur de la bulle.

Nous vous rappelons la sortie du livre « Grésy-sur-Isère, une longue histoire qui remonte aux romains », dernier ouvrage édité par notre association en 2021, année de notre trentième anniversaire. En vente au Village Musée de Grésy et auprès du président de G.A.C. Jean-Louis Rosset. Les deux précédents ouvrages, « Jean-Pierre Veyrat, sa vie, son œuvre » et « Du temple romain à l'ancienne église Saint-Pierre-aux-Liens » sont disponibles également auprès de J.L. Rosset. Enfin, si le patrimoine grésilien vous interpelle et vous intéresse, venez nous rejoindre en adhérant à l'association.





Le sou des écoles

Pour les projets en faveur des enfants de l'école des CYBELLE

Le Sou des Écoles a pour objectif de récolter des fonds en faveur des projets pédagogiques de l'école du village. Pour ce faire, il organise diverses manifestations tout au long de l'année placées sous le signe de la convivialité, du partage et de la bonne humeur. Alors rejoignez-nous, que vous ayez du temps (un peu, beaucoup, passionnément...), des idées, du matériel à prêter... car comme le dit un proverbe africain « *seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin* ».

Le Sou est constitué d'un bureau de 6 personnes (Fanny, Vincent, Cécile, Pauline, Lætitia et Sabine) accompagné de parents bénévoles, tous sur-vitaminés et prêts à accueillir de nouveaux bras et de nouvelles idées.

Le Sou a organisé diverses manifestations ces dernières années (fête de la pomme, vente de chocolats pour Noël et Pâques, vente de sapins et autres produits pour les fêtes, boom de fin d'année, buvette et petite restauration lors de divers événements...) qu'il souhaite renouveler ou étoffer pour l'année 2022/23.

Les dernières manifestations en date ont été la fête de la pomme le 16 octobre 2022 où nous avons eu le plaisir de vous compter nombreux et actifs, ainsi que le Noël des enfants organisé le samedi 17 décembre et qui a lui aussi été très apprécié, des petits comme des grands !

Les diverses actions permettent de financer par exemple : l'achat de petits matériels et de livres, - des sorties culturelles (musées, cinémas, salle de spectacle, etc...), des sorties sportives (classe de neige, kayak, etc...), des interventions d'intervenants extérieurs (éveil musical, Les oiseaux de Chartreuse...).

De nombreux projets étant en cours de finalisation à l'école, le Sou compte sur vous pour nous rejoindre de près ou de loin, un peu ou souvent afin de continuer à financer les projets de l'école et apporter notre touche de convivialité en faveur des enfants et des habitants de Grésy, dont l'adhésion participe grandement à la réussite des actions.

Le bureau du Sou des Écoles de Grésy aura plaisir de vous retrouver ou rencontrer prochainement !

Contacts et information :

- par mail à sou.ecole.cybelle@gmail.com
- ou à consulter notre page facebook : www.facebook.com/soudesecoles.cybelle





L'association de co-voiturage du canton de Grévy

L'association de covoiturage est un service de proximité assuré uniquement par des bénévoles.

Elle propose un accompagnement lors des transports au profit des personnes âgées de 65 ans et plus et / ou à des personnes à mobilité réduite fragilisées du fait de leur âge ou de leur handicap, mais aussi pour les personnes plus jeunes temporairement handicapées, (ex : suite à un accident ou une opération), qui nécessitent notre présence afin d'assurer leur autonomie.

Selon le souhait de chaque bénéficiaire du service de covoiturage, un accompagnateur peut aller la chercher chez elle et l'aider dans ses déplacements, l'accompagner à pied sur les lieux où elle souhaite se rendre.

Si vous avez 2 demi journées par mois à consacrer au bénévolat, celles-ci peuvent nous être très utiles pour le transport des personnes âgées.

Alors appelez-moi !

Véronique Vianey,
Présidente de l'association
Contact : 06 10 42 31 36





Formalités administratives

Cindy, Chrystelle et Frédérique vous accompagnent dans la réalisation de vos démarches administratives relevant du domaine de compétence de la commune.

Vous retrouverez dans les pages suivantes les démarches qu'il convient d'effectuer en vue des formalités administratives courantes.

Les services municipaux vous accueillent :

- physiquement le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00 (fermé le mercredi),
- téléphoniquement le lundi, mardi, jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, ainsi que le vendredi de 8h00 à 12h00

Contacts :

- Téléphone : 04.79.37. 91.94
- Mail : accueil@gresysurisere.fr
- Adresse : 49 Place Pierre Bonnet, 73460 Grésy-sur-Isère

La Bibliothèque Jean-Pierre Veyrat

C'est une équipe forte de dix Bénévoles qui vous accueille au 1er étage (accès PMR) du 100 place Pierre Bonnet : le mardi de 16h30 à 18h00 et le samedi de 9h30 à 12h00.

La Bibliothèque possède environ 2500 ouvrages et dispose d'un budget annuel de 2 700 € pour l'achat régulier de nouveautés et de fournitures. Il est possible d'emprunter, par personne et pour 3 semaines : 3 livres.

La cotisation pour une année est fixée par le Conseil Municipal à 10 Euros par Famille, payable auprès du Secrétariat de Mairie.

Vous avez la possibilité, grâce au site www.bibliotheques-hautcombedesavoie.fr d'avoir accès au catalogue des bibliothèques de Grésy-sur-Isère, Montaille et Tournon ainsi qu'à votre espace « lecteur » si vous êtes adhérent.

Vous découvrirez les nouveautés et les animations de chaque Bibliothèque. Vous pourrez emprunter des livres dans les 3 Bibliothèques et les retourner dans la Bibliothèque où vous les avez empruntés en ne réglant qu'une seule cotisation dans la Commune de votre domicile.

Des livres sont prêtés également par la Bibliothèque Départementale de Savoie par un système de navette mensuelle. Le site www.savoie-biblio.com peut vous aider à faire votre choix avant de le faire connaître aux Bénévoles.





Défibrillateur : l'utiliser, ça peut sauver une vie !

La commune est équipée d'un **Défibrillateur Automatique Externe (DAE)**, installé sur le fronton de la Mairie.

Le DAE est un dispositif médical qui permet de "redémarrer" le cœur en stoppant le phénomène de la fibrillation ventriculaire (contractions anarchiques du cœur) grâce à un choc électrique.

Face à un arrêt cardiaque, l'utilisation d'un défibrillateur automatique externe est cruciale et fait partie des **3 étapes pour sauver une vie** :

Son utilisation est extrêmement simple : Le défibrillateur vous guide vocalement, étape par étape, et vous donne toutes les consignes à appliquer.

Il analyse automatiquement le rythme cardiaque et décide seul de la thérapie à adopter. **Aucun risque donc de prendre une mauvaise décision** ou de délivrer un choc par exemple face à une victime simplement évanouie

- 1** **Alerter les secours** en appelant le 18 (pompiers), le 15 (SAMU) ou le 112 (numéro d'urgence Européen).
- 2** **Réaliser un massage cardiaque** pour maintenir le niveau d'oxygène dans le cerveau.
- 3** **Utiliser un défibrillateur** (s'il y en a un à proximité) le plus tôt possible pour relancer le cœur





- **DEMANDE DE PASSEPORT :**

Prévoir un délai de 3 mois pour l'obtention du document.
ATTENTION ! vous devez vous rendre dans une mairie équipée d'une station biométrique. Prendre rendez-vous avant de vous y rendre. Les plus proches : Albertville : 04 79 10 43 66 ou Saint-Pierre-d'Albigny : 04 79 28 50 23

- **DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ**

Elles sont désormais délivrées dans les mairies équipées de station biométriques (retrouvez les coordonnées ci-dessus). Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande pour procéder à la prise d'empreinte. La liste des pièces à fournir dépend de votre âge et des documents d'identité d'ores et déjà en votre possession. Bien se renseigner avant de vous déplacer.

- **AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE**

Depuis janvier 2017, elle est de nouveau obligatoire pour tout enfant mineur résidant en France et voyageant seul ou non-accompagné par ses parents. L'autorisation de sortie de territoire (AST) est établie et signée par un parent ou un responsable légal. L'AST doit être impérativement accompagnée d'une pièce d'identité en cours de validité du parent signataire. Cela ne se fait plus en mairie, il suffit de remplir le formulaire Cerfa N°15646*01

- **PACS (PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ)**

)Vous pouvez faire enregistrer la déclaration conjointe de Pacs en vous adressant soit à l'officier d'état Civil (en mairie) de la commune de résidence, soit auprès d'un notaire. En mairie, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble, munis des documents demandés et de leur pièce d'identité en cours de validité.

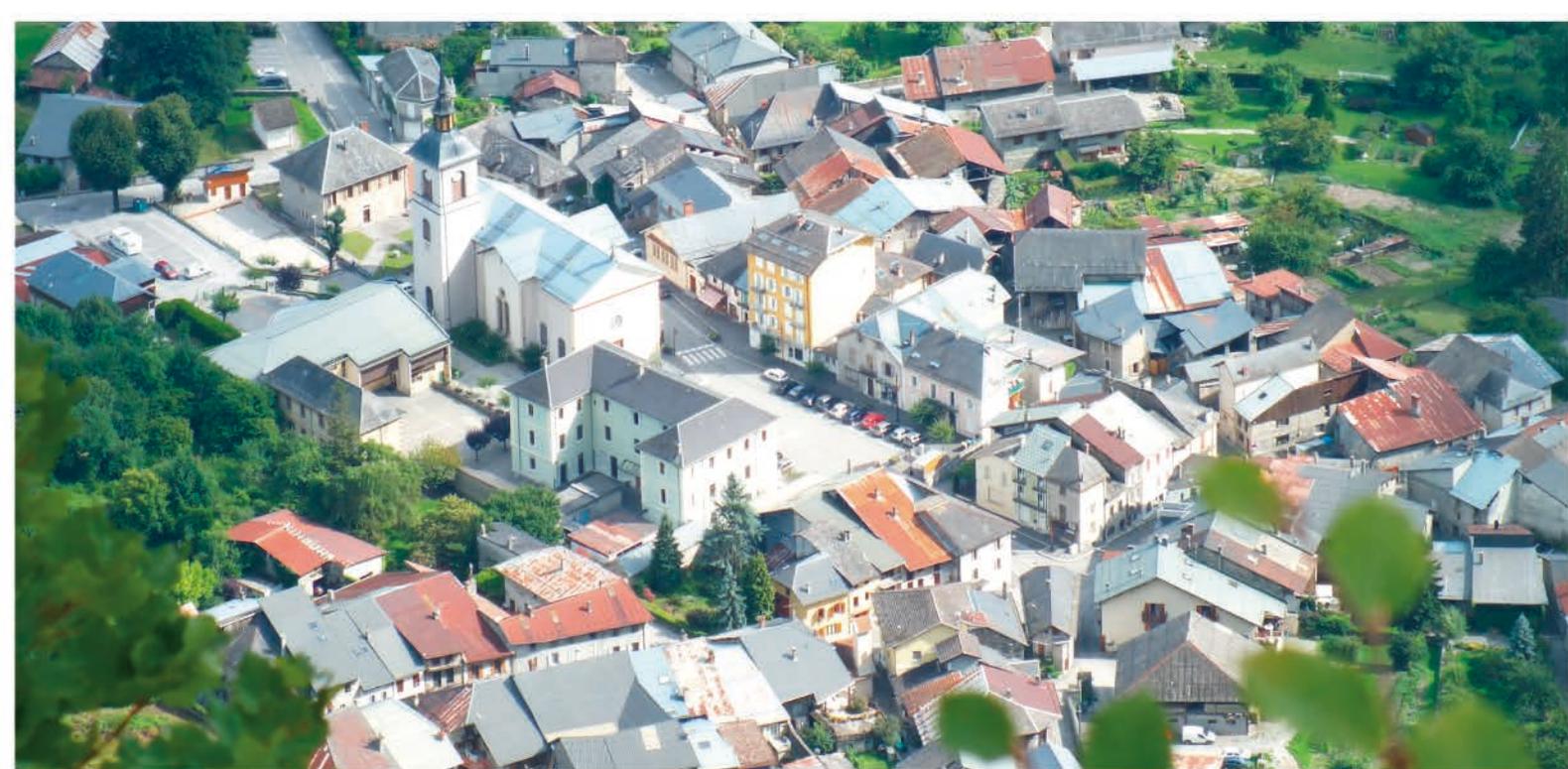
Pièces à fournir : Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété du cerfa n°15726*02) ; Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfan°15725*02) ; Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger ; Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original + 1 photocopie). Prendre rendez-vous en mairie.

- **CARTE ÉLECTORALE**

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui se sont fait recensés. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Pièces à fournir : Justificatif de domicile - Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité). Vous avez jusqu'à 6 semaines avant chaque scrutin pour vous inscrire sur la liste électorale. La demande d'inscription peut être faite en ligne via le site " Service-Public.fr "

Pour simplifier la vie des usagers et diminuer les délais de traitement, Service-Public.fr en partenariat avec l'INSEE a mis en place une démarche en ligne de rectification de son état civil. Elle s'adresse aux personnes nées en France uniquement. Vous devez vous munir de votre NIR (N°de sécu) et d'un acte de naissance dématérialisé pour effectuer la demande en ligne.





TRI SÉLECTIF

La Communauté d'Agglomération procède au ramassage des bacs : le jeudi matin une fois toutes les 2 semaines. Il est recommandé de sortir ses bacs la veille au soir.

ORDURES MÉNAGÈRES

La Communauté d'Agglomération organise et gère la collecte des ordures ménagères qui a lieu le mercredi matin. Pour toute information complémentaire : Communauté d'agglomération Arlyseré : 04 79 10 03 68.

BOUCHONS PLASTIQUE, CARTOUCHES D'ENCRE, PILES, ETC.

Vous trouverez dans le hall d'entrée de la Mairie un collecteur de cartouches d'encre usagées, de piles usagées et à l'arrière du bâtiment de la Mairie, un collecteur de bouchons en plastique.

VÊTEMENTS

En partenariat avec Tri-Vallées, un container est installé rue de la Gare. Il permet la collecte de vêtements, linge de maison, peluches, de maroquinerie et chaussures. Ces articles sont expédiés en Belgique dans une unité de classage avant d'être répartis dans différents pays.

FERRAILLE + OBJETS ENCOMBRANTS

La Commune procède au ramassage :

- de la ferraille : le 1er MARDI de chaque mois - ATTENTION Pas de ramassage au mois d'août et période hivernale de novembre à mars.
- des objets encombrants : le 3e MARDI de chaque mois - ATTENTION pas de ramassage au mois d'août et période hivernale de novembre à mars.

Vous devez pour cela vous inscrire en Mairie au 04 79 37 91 94 la semaine qui précède. Pour tout ce qui n'est pas ramassé, vous devez vous rendre à la déchetterie de Gilly-sur-Isère.

DÉCHETTERIE DE GILLY-SUR-ISÈRE

Ouverture les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche (fermés les jours fériés). **En ÉTÉ** du lundi au vendredi 8 h à 12h30 et 13h30 à 18 h, le samedi de 8h à 18h, le dimanche de 9h à 13h. **En HIVER** du lundi au samedi de 9h à 12h30 et 14 h à 17 h, le dimanche de 9 h à 12 h.

Contacts utiles Communauté d'Agglomération ARLYSÈRE

Standard : 04 79 10 48 48

Eaux :

- Partie administrative (Arlyseré) : 04 79 37 14 34 ou eau.assainissement@arlysere.fr
- Astreinte problèmes réseaux (SUEZ) : 09 77 408 408
- Urgences problèmes réseaux (SUEZ) : 09 77 401 134

Assainissement (Arlyseré) :

- Partie administrative : 04 79 37 14 34
- Astreinte et urgences problèmes réseaux : 06 73 85 94 00

Déchets : 04 79 10 03 68 ou animateursdutri@arlysere.fr

Urbanisme : 04 79 10 01 83 ou urbanisme@arlysere.fr

Transports : 04 79 37 36 32

Centre de loisirs : 09 61 66 12 27 ou enfance.hcs@arlysere.fr

ÉTAT-CIVIL

En 2022, la commune de Grésy sur Isère a enregistré 1 naissance, 10 décès et 4 mariages.

Depuis l'instauration de la loi RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) et de ses contraintes légales, la commune n'est plus en mesure de publier les identités des personnes concernées par l'état-civil.

Cette rubrique est dédiée aux annonceurs
concourant au financement du bulletin municipal

Bureau d'études



Conseiller et gérer l'eau potable

29 place Pierre Bonnet 73460 GRÉSY-SUR-ISÈRE
☎ 04.79.31.21.03 - contact@coherence-eau.fr
www.coherence-eau.fr



BOULANGERIE • PÂTISSERIE



ASDECROUP'

ZA LES LAVANCHES
70 Rue de la LAUZIERE-Allée 2
73460 GREY SUR ISERE

Stéphane CHERY

+33 (0)6 50 115 116

Mail : stephane@asdecoup.com

Site : www.sciage-beton-savoie.com

 [Sciagebetonsavoieasdecoup](https://www.facebook.com/Sciagebetonsavoieasdecoup)



TRAITEUR



CONTRÔLE TECHNIQUE UGINOIS
208, rue du Nant Cruet
Z.I. des Bavelins
73400 UGINE
☎ 04 79 89 00 76

RENDEZ-VOUS LE :



07.60.44.28.29

perrier.laurent73@gmail.com

55 Impasse du Rocher Blanc
73460 MONTAILLEUR

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE CAPOGNA

- *Entreprise fondée en 1961* -

Frédéric Capogna - Électricien & Gérant

📍 2 bis, rue de la Mairie - 73460 Frontenex

☎ 06 61 12 56 15 - egc.capogna@gmail.com



Rénovation Chauffage & Climatisation Domotique Entretien & Dépannage
Installation neuve Aérothermie Nacelle élévatrice 16,5 m



Société d'Etudes
et de Réalisations
de Travaux Publics
et Routiers

TRAVAUX PUBLICS

Revêtements

Enrobés

Cours de villas

Z.I. n°3 - 7, rue de l'Expansion - 73460 FRONTENEX

Tél. 04 79 31 43 23

Ingénierie de l'énergie électrique haute et très haute tension.
Bureau d'études d'expertise structures (numérisation, modélisation, calculs).
Maîtrise d'œuvre transport par câble et aménagement. Maintenance prédictive.
Location d'espaces industriels.

OMEXOM Albertville Ingénierie – Société SARRASOLA

74 rue de la Gare
73 460 GRESY SUR ISERE

Tel +33 (0)4 79 37 94 16 – www.sarrasola.com



VINS DE SAVOIE
DOMAINE Jean VULLIEN & Fils
David et Olivier

Vignerons en cave particulière
Dégustation
Vente directe à la propriété

«La Grande Roue» - 60, Rue de la Soierie
73 250 FRÉTERIVE

Tél. 04 79 28 51 58 Fax. 04 79 28 69 37

E-mail : contact@jeanvullien.com

Site : www.jeanvullien.com



Yannick Soulier

YS électricité

artisan électricien
neuf et rénovation

07 60 39 48 33

ys.electricite@free.fr

Grésy sur Isère

www.ys-electricite.fr



EIFFAGE
ROUTE

TOUS TRAVAUX D'ENROBÉS
VRD, PUBLICS ET PRIVÉS

Agence de Gilly-sur-Isère

277, rte des Peupliers • 73200 ALBERTVILLE

Tél. 04 79 32 12 64 • www.eiffageinfrastructures.com

SAVOIR FAIRE **LA DIFFÉRENCE**



Alain Carrelleur
PERNET-DEMORET Michel
Alpes Faïence Carrelage

259 Rue Saint Pierre aux liens
73460 GRESY SUR ISERE
06 63 39 40 25

pernet.mich@orange.fr
Siret 502 812 878 00010

CITEOS



GRESY/ISÈRE
Chef-Lieu

COMMUNICATION ET INFORMATIONS UTILES



Commune de Grésy sur Isère
Communauté

Envoyer un message

Gardons le contact !

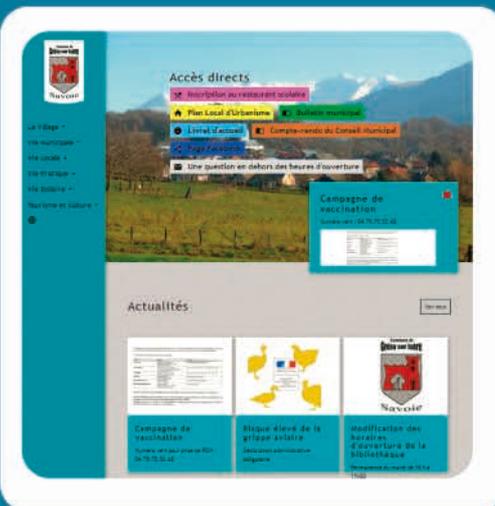
Soucieuse de partager avec les grésiliennes et les grésiliens les informations pratiques qui participent "à bien vivre à Grésy", la municipalité met à votre disposition plusieurs outils numériques.

Sur le site internet de la Mairie www.gresy-sur-isere.com vous retrouverez les informations pour réaliser vos démarches administratives, les contacts des collectivités partenaires ainsi que la liste des associations, artisans et commerçants de la commune.

Toujours sur le site internet de la commune, les habitants ont la possibilité de participer à des sondages lancés par la municipalité.

Vous souhaitez être au courant des dernières actus Grésiliennes ? Abonnez-vous à la News Letter ! Il vous suffit d'en faire la demande directement sur le site internet de la Mairie.

Autre option pour rester connecté, s'abonner à la page facebook de Grésy : www.facebook.com/Commune-de-Grésy-sur-Isère



Directeur de publication : François GAUDIN, Maire de Grésy sur Isère
Photos : Mairie de Grésy sur Isère – Associations
Réalisation – Maquette : Emmanuelle DUMOND
Rédaction : Commission Communication